

ASSEMBLÉE NATIONALE

5 décembre 2016

STATUT GÉNÉRAL DES AAI ET DES API - (N° 4262)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N ° 27

présenté par
M. Warsmann

ARTICLE 46

Rétablir l'alinéa 4 dans la rédaction suivante :

« a) Au 6°, dans sa rédaction résultant de la loi n° du relative à la transparence, à la lutte contre la corruption et à la modernisation de la vie économique, la seconde occurrence du mot : « consultative » est supprimée ; ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de coordination.